

Vos réunions de quartier

L'automne à Montrouge est l'occasion de rencontres entre les habitants et la municipalité lors de réunions de quartier. Après un rapide tour d'horizon des travaux effectués, ceux en cours et les projets à venir, Jean-Loup Metton fait également le point sur les questions soulevées lors des réunions précédentes et qui nécessitaient une intervention. Les riverains ont tout loisir de l'interroger sur des sujets qui relèvent de l'intérêt général. Pour ajouter à l'information du public, panneaux d'information, plaquettes et guides sont à la disposition des participants à l'entrée. Pour ceux qui n'ont pas eu la possibilité d'y participer ou qui souhaitent poser d'autres questions, le prochain tchat du Maire a lieu le 23 novembre de 19 heures à 20 heures.

Vous trouverez ici les thèmes phares des trois premières réunions, Village Jean Jaurès, Vivre mon quartier et Portes de Montrouge :

Les travaux du futur Centre Culturel et de Congrès se poursuivent-ils ?

Oui. Le chantier de rénovation se poursuit. Si l'enveloppe architecturale du bâtiment va être conservée, toute la configuration intérieure permettra pour 29 millions d'euros de bénéficier d'ici trois ans d'un auditorium de 250 places en sous-sol, d'une salle polyvalente de 1 000 m² au rez-de-chaussée, d'un théâtre de 500 ou 730 places, de salles de réunion, de possibilités de restauration et même d'une terrasse panoramique. L'équipement sera bien entendu accessible pour les personnes handicapées.

La Ville a-t-elle renoncé à construire une école maternelle et un square dans le quartier des Portes de Montrouge ?

Non. La Municipalité a toujours l'intention de construire l'école sur un terrain qui appartient pour le moment à la Ville de Paris. Elle a aussi l'intention de bâtir un jardin toscan.

En attendant, cette partie du terrain sert ponctuellement à implanter le chapiteau de la troupe des Tréteaux de France dirigée par Marcel Maréchal, pendant la rénovation du théâtre. Pour rappel, le dossier de la construction du jardin est dépendant du départ du SAMU Social devant être relogé dans le bâtiment de l'ancienne gendarmerie. La concertation avec la Ville de Paris s'avérant longue et difficile, la Ville avait construit deux écoles provisoires rue Amaury Duval et rue Maurice Arnoux.



Réunion quartier Portes de Montrouge

Les acteurs du domaine social à Montrouge vont-ils être réunis en un seul et même lieu ?

Oui. Il n'est pas seulement question d'agrandir le Centre Municipal de Santé (CMS) de la rue Amaury Duval mais d'en faire évoluer la fonction. Avec la création du Pôle Solidarité, il s'agit d'avoir un accueil unique pour toutes les personnes en difficulté sociale, morale ou physique. Ce Pôle intégrera donc le CMS pour la partie santé, le maintien à domicile des personnes âgées avec les agents sociaux et les infirmières, la Circonscription de la Vie Sociale qui dépend du département, le Centre Médico-Psychologique et le Centre d'Action Sociale. Le personnel d'accueil sera formé afin d'orienter les usagers.

Élargir les plages horaires d'ouverture des bâtiments publics a-t-il des conséquences financières ?

Oui. Ouvrir plus tard des équipements très utilisés tels que la Médiathèque et l'Aquapol équivaldrait à accroître le

personnel dans une conjoncture pourtant peu favorable. C'est un choix qui se ferait inévitablement au détriment des contribuables, éventuellement au détriment d'actions dans les domaines culturel, sportif, social, ou autre. Ceci étant, l'excellente fréquentation atteste de la satisfaction de la majorité des usagers.

La suppression de la Taxe Professionnelle est-elle confirmée ?

Oui. Mais il n'est pas encore défini avec précision les taxes qui devront compenser la Taxe Professionnelle. Dans la Taxe Professionnelle, il semblerait, d'après les dernières informations dont nous disposons, que seule la part dite immobilière, qui ne représente que 20 % du total, soit maintenue alors que celle reposant sur l'investissement est vouée à disparaître. La TP est souvent décrite comme pénalisant l'activité économique, cependant elle assure près de 50 % des recettes fiscales de notre Ville ! D'autre part, il ne faut pas déconnecter l'activité économique du milieu local.

Le projet d'Agenda 21 local est-il toujours d'actualité ?

Oui. Montrouge est engagée dans une réflexion d'Agenda 21 (comme XXI^e siècle) et travaille déjà sur des actions concrètes. Depuis trois ans, un panel représentatif des Montrougiens s'est réuni plusieurs fois et a réfléchi sur différentes pistes d'amélioration de l'environnement local. Les services municipaux concernés sont également impliqués.

À titre d'exemple, Montrouge a obtenu la 3^e fleur en intégrant une dimension écologique (et moderne) dans le fleurissement de la ville : ainsi, on utilise des espèces moins gourmandes en eau et pluriannuelles, on épand des copeaux de bois pour éviter l'évaporation et réduire les arrosages et on a supprimé les pesticides. Ou encore, Montrouge fait partie du Syndicat Mixte d'Autos en Libre-service Autolib' qui travaille sur le dossier de la mise en circulation de véhicules électriques en libre-service.

Est-ce que les Montrougiens pourront bénéficier du parc de l'ancien site Schlumberger ?

Oui. Si des incertitudes demeurent quant au nom de la société qui s'installera dans le Parc Schlumberger détenu par Carlisle, nous savons maintenant que le parc d'un hectare de jardin public côté AREVA a de fortes chances de revenir à la Ville.

La Ville n'a pas de pistes cyclables.

Non. C'est faux, il n'y en avait pas beaucoup mais cela tend à changer car la Ville s'emploie à créer des pistes cyclables quand une réfection de voirie est réalisée... et que les trottoirs ou les voies sont suffisamment larges : avenue de la Marne par exemple. Le Conseil général a tracé récemment des pistes



Réunion Vivre Mon Quartier

à la place de voies de circulation rue Barbès et il en existe aussi au début de l'avenue Henri Ginoux.

Il existe déjà des dispositifs dans certaines rues pour ralentir la circulation, mais est-il envisageable d'en placer davantage ?

Oui. Mais cela dépend des situations... Si les bus RATP empruntent les voies ou non par exemple. Dans ce cas, la seule possibilité est le coussin berlinois, comme dans les avenues Verdier ou de Verdun. Pourquoi ne pas envisager leur installation avenue Jean Jaurès à hauteur de la rue Roger Salengro ? Sinon, les carrefours surélevés sont la solution adaptée aux petites rues.

Il paraît que la DDE aurait refusé l'implantation de coussins berlinois à l'approche de la maternelle Duval. Est-ce vrai ?

Oui. La pose de coussins berlinois,

seul dispositif accepté par la RATP, n'a pas été acceptée par la Direction Départementale de l'Équipement. Or, la sécurité des enfants préoccupe toujours les parents d'élèves de l'école maternelle Amaury Duval.

Malgré la présence, aux heures d'entrée et de sortie des enfants, d'un agent qui protège leur traversée sur le passage piéton de la rue Gabriel Péri, les parents sont toujours inquiets.

Le panneau clignotant signalant ce passage d'enfants ne suffit pas à réduire la vitesse de certains véhicules. Les barrières à la sortie de l'école pour protéger les enfants sont certes plus nombreuses mais ne suffisent pas non plus. Idem pour le passage surélevé de la rue Amaury Duval qui n'a pas totalement résolu le problème de la dangerosité du périmètre. La Ville va donc se pencher une nouvelle fois sur le problème et chercher de nouvelles solutions.

Pourrait-on améliorer l'éclairage de certains trottoirs ?

Oui. Il s'agit le plus souvent des grands candélabres « routiers » de conception ancienne qui éclairent davantage les routes que les trottoirs. C'est d'autant plus vrai quand des arbres camouflent le peu de lumière distillée. Hormis le remplacement des candélabres en question, la solution consiste souvent à placer des potences sur les mâts et des lanternes au-dessus des trottoirs.

Est-ce vraiment impossible de mieux placer le passage piéton devant l'église Saint-Jacques ?

Non. Pendant la durée des travaux du

Réunion Portes de Montrouge





Réunion quartier Jean Jaurès

métro, il faut utiliser le trottoir côté pair de la rue Gabriel Péri pour traverser le carrefour avec l'avenue de la République. Or, quand on emprunte le passage piéton rue Gabriel Péri devant l'église Saint-Jacques, on se trouve souvent bloqué sur la chaussée par le bus 68 qui s'arrête à la station Mairie de Montrouge. Il s'agira de décaler ce passage piéton.

Est-il normal que les travaux du métro continuent tard le soir et le week-end ?

Non. Les plages horaires autorisées pour ces travaux sont fixées par les arrêtés municipaux : de 7 heures à 21 heures en semaine, de 10 heures à 18 heures le samedi. Consciente des nuisances tant sonores qu'olfactives occasionnées par le chantier de prolongement de la ligne 4 du métro en différents points de l'avenue de la République, nous veillons au respect de ces horaires et intervenons s'il y a débordement.

Certains SDF qui causent des ennuis aux riverains ne pourraient-ils pas être pris en charge par le SAMU Social de l'avenue Brossolette ?

Oui. Il ne s'agit pas de s'en prendre à des personnes en situation de détresse morale, physique ou psychologique mais certains Sans Domicile Fixes alcoolisés et agressifs dérangent régulièrement, par leur comportement, les habitants, en particulier autour du SAMU Social de l'avenue Pierre Brossolette. En revanche, bien que cet organisme soit situé à

Montrouge, nous avons toutes les peines du monde à leur faire accueillir les SDF car il dépend de la Mairie de Paris.

Est-ce vrai que certaines jardinières sur des barrières peuvent gêner la visibilité ?

Oui. Elles sont très jolies mais il est parfois nécessaire d'en enlever quelques-unes pour préserver la visibilité à certains carrefours. Le cas de l'angle Aristide Briand/Gabriel Péri a notamment été signalé.

Réunion Portes de Montrouge



Rien n'est fait pour dialoguer avec les jeunes dans les quartiers, n'est-ce pas ?

Non. Hormis les éducateurs de rue (qui dépendent du département) et qui sont au contact des jeunes, la Ville, tant en matière de prévention que de répression, agit même si la sécurité publique relève d'abord de l'État, du Ministère de l'Intérieur et donc de la Police Nationale.

La Ville ne reste donc pas les bras croisés : à travers ses centres de loisirs, ses clubs 8/13 et 14/17, elle accueille de nombreux jeunes.

Ainsi elle participe à leur intégration dans la société. Nous suivons leur évolution tout au long de ce parcours. Ainsi, les adolescents sont moins désœuvrés et donc basculent moins facilement dans la délinquance...

Les actions de la Municipalité passent aussi par des aménagements urbains, comme la suppression des recoins d'immeubles ou la pose de caméras reliées à la Police qui tendent à réduire les rassemblements pouvant être gênants.

Quant aux troubles répétés à l'ordre public ou de trafics de drogue aux yeux de tous, ils sont signalés précisément au commissariat de Montrouge dont c'est la mission d'intervenir.

Les belles initiatives de vos associations

■ Puces enfantines avec Haut-Mesnil Grand Sud



Puces enfantines Haut Mesnil

Comme à l'accoutumée, l'association Haut-Mesnil Grand Sud organise le samedi 21 novembre des puces enfantines. C'est l'occasion, pour les enfants de moins de 12 ans, à l'approche de Noël, de vendre leurs jouets, livres, disques, cassettes, DVD... Les inscriptions se dérouleront (dans la limite des places disponibles) le 13 novembre de 16h à 19h au kiosque à journaux, situé à hauteur du 16, rue Molière à Montrouge. Les tarifs sont les suivants : 4 € pour les adhérents à l'association Haut-Mesnil Grand Sud et 6 € pour les autres personnes. N'oubliez pas d'apporter une pièce d'identité de la personne majeure responsable de l'enfant ainsi qu'un justificatif de domicile. Une autorisation parentale sera remplie lors de l'inscription.

Puces enfantines : samedi 21 novembre de 13h30 à 18h, 103 rue Maurice Arnoux. Renseignements au 06 88 15 92 20.

■ Un pique-nique sympathique au square Messier

Une centaine d'habitants se sont réunis autour des bassins du square Messier le dimanche 13 septembre dernier : c'est dans une ambiance joyeuse et sous un soleil radieux que les familles ont partagé les victuailles apportées par chacun. Des résidents de la maison Verdier ont également participé au repas. M. le Maire, Jean-Loup Metton, et plusieurs de ses adjoints ont pris l'apéritif offert par l'association de quartier Haut-Mesnil Grand Sud. La fête s'est poursuivie par

un spectacle musical donné dans le square. Un grand merci aux services techniques de la Ville qui ont fourni le matériel tel que les tables, les chaises et la sono. À l'année prochaine pour un nouvel après-midi convivial !

■ « Cuisines en fête » : Haut-Mesnil Grand Sud y goûte encore !

Le samedi 26 septembre, l'association de quartier Haut-Mesnil Grand Sud a eu la bonne idée de participer pour la 2^e année consécutive à l'opération « Cuisines en fête » initiée par France Farine, plus connue sous sa marque phare, Francine.

La société du boulevard Romain Rolland avait fourni toute une gamme de farines et de préparations à gâteaux ainsi que des kits cuisine constitués de carnets de cuisine, tabliers, toques. Les amis de l'association, des habitants du quartier et des pensionnaires de la Résidence Madeleine Verdier avaient confectionné les pâtisseries, plus succulentes les unes que les autres.

Cerise sur le gâteau : des membres du Conseil Municipal des Enfants avaient joué les critiques gastronomiques, mettant des notes aux recettes des pâtisseries du jour. Les petits gourmands ne se sont pas fait prier, prenant leur rôle très au sérieux.

Bravo aux critiques en culottes courtes... et aux cuisiniers ! Et merci à France Farine pour ses multiples participations. L'an dernier, au Téléthon de Montrouge, les stands avaient largement utilisé leurs produits... pour la bonne cause.



Cuisines en fête

■ L'automne avec l'Association Interlude



Vide-greniers Interlude

L'association de quartier Interlude poursuit ses nombreuses activités, notamment les séances d'œnologie et de découverte des vins.

Découvrez au 11, boulevard du Général de Gaulle les méthodes de dégustation et approfondissez vos connaissances sur les vins dans une ambiance conviviale et en groupe.

- Vendredi 27 novembre à 20h30 : Vins de Pays et Jambon
- Vendredi 18 décembre à 20h30 : Riesling et Fruits de mer
- Prochaines dates (même heure) :
29/01/2010 : Vins de Savoie et Fondue
- 12/03/2010 : Afrique du Sud
- 7/5/2010 : Cépages Oubliés
- 18/6/2010 : Portugal

Inscriptions : à l'association Interlude, lors des permanences au 11-13, bd du Général de Gaulle, tous les vendredis de 18h30 à 19h30 ou par courrier à l'adresse d'Interlude 10-12, bd Gal de Gaulle, 92120 Montrouge
Compléments d'information : <http://interlude92.free.fr/>

■ Fête du Beaujolais Nouveau le 19 novembre

L'association de quartier des Portes de Montrouge vous invite à participer à sa Fête du Beaujolais Nouveau, le 3^e jeudi de novembre comme le veut la tradition : cette année le jeudi 19 novembre à partir de 19h30 à la salle du patronage au 103, rue Maurice Arnoux. En plus du délicieux breuvage, vous pourrez déguster une assiette de charcuterie.

Renseignements au 06 73 06 83 10.